

Bulletin d'Informations

N° 28 - Janvier 2025

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Le Comité de Rédaction
vous présente
Ses Meilleurs Vœux
de
BONNE et HEUREUSE ANNÉE
2025

Sommaire n°28

P1 : (Couverture) : - Le Père Noël. - Le Défilé des tracteurs. - Les Vœux du Maire.

**P2/3 : - Édito de Christian HORELLOU.
(Les vœux 2025).**

P4/5 : - Compte rendu Conseil Municipal.

**P6 : - Vide-grenier.
- Goûter des Aînés. .
- Marché de Noël.**

**P7 : - Le Père Noël à l'École Ste Anne.
- Le défilé des Tracteurs.**

**P8 : - Cérémonie des Vœux
- École P. Douguet : ERASMUS.
- Etat-Civil.**

**P9 : - Vœux au Personnel de la Mairie.
- PNRA : Projet « Ma ferme : Demain ».**

**P10 : - Le cabinet Infirmier.
- Vote Chambre Agriculture.**

**P11 : - EPAGA : Natura 2000 Extension.
- Divers.(Sécurité Enfants – Monoxyde CO2)**

**P12 : - Âges et Vie : Galette des Rois.
- Chorale de l'Aulne
- Chenilles processionnaires.**

Directeur de Publication : Christian HORELLOU

Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 28. Date d'édition : 15 Janvier 2025.

Je vous remercie d'être venus nombreux partager ce moment convivial.

Au nom du Conseil Municipal, ici présent, Je vous souhaite une très belle année 2025 et vous présente mes vœux les plus chaleureux de convivialité, de bonheurs partagés, surtout de santé sans laquelle rien n'est possible. J'ai bien sûr une pensée particulière pour celles et ceux touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude, la perte d'un être cher.

J'adresse également mes vœux aux forces vives de notre commune : les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les bénévoles de la Bibliothèque Municipale, les équipes pédagogiques de nos deux écoles Pierre Douguet et Sainte Anne qui accueillent 120 enfants ; les bénévoles des associations, la compagnie de théâtre de marionnettes la « P'tite Semelle », le Comité des Fêtes.

Meilleurs vœux aussi à l'École de Gendarmerie qui a formé, en 2024, 1007 gendarmes et 239 gendarmes adjoints volontaires à un métier de plus en plus difficile mais de plus en plus nécessaire pour protéger les citoyens des déordres de notre société. En 2024 le général Christian Dévy, après 4 années de commandement à l'école et une relation active et chaleureuse avec la commune, a fait valoir ses droits à la retraite. Le général Richard Pégourié a pris le relais. Il nous fait l'honneur d'être à nos côtés aujourd'hui. Je considère qu'il est important pour notre commune de maintenir un lien fort avec l'École de Gendarmerie. Il est rassurant de voir ces jeunes s'engager avec un objectif de service. A chaque passage à l'école je suis frappé par le respect qu'ils manifestent.

Des vœux également pour les encadrants et les résidents des Genêts d'or et pour ceux d'Âges et vie, et aussi pour notre médecin, notre kinésithérapeute, nos infirmières qui chaque jour concourent à notre bien le plus précieux, notre santé.

C'est aussi le moment de faire le bilan des actions et des investissements menés en 2024.

L'aménagement du bourg, projet d'envergure tant dans le temps que pour les finances, a commencé en mai dernier. Je vous rappelle les objectifs : améliorer la sécurité et le déplacement dans l'ensemble du bourg, donner la priorité aux piétons dans le centre bourg, embellir, verdir, offrir un cadre de vie agréable et faciliter les déplacements doux et décarbonés. En 2024, c'est la rue Ménez Ty Lor qui a été réaménagée. Les délais ont été respectés et les budgets aussi. Le coût total pour cette rue représente 440 000 euros. Il reste à planter les végétaux. Du côté de la boulangerie nous nous sommes rabattus sur un simple stop plus sécuritaire en abandonnant le projet initial dont le coût nous paraissait bien trop élevé. L'environnement du stop mérite encore quelques aménagements.

Des travaux sur la rue du Roudou Hir ont également réalisés, après consultation des riverains. Le cheminement des piétons vers le centre bourg est désormais facilité, la chaussée est améliorée. Le coût total s'élève à 58 000 euros.

Tous ces travaux ont occasionné, j'en suis conscient, des perturbations. Les autres travaux de voirie sont une constante annuelle. Ils sont indispensables à la sécurité de tous et pour les travaux agricoles et représentent 166 000 euros.

La distribution des numéros du nouvel adressage touche à sa fin. Les retardataires trouveront leurs plaques numérotées en mairie. C'est une mise à jour indispensable et obligatoire pour assurer l'accès au secours, aux services de livraison et de raccordement à la fibre.

L'effacement des réseaux se poursuit sur la commune notamment dans les cités du Garvan et de San Dispar.

En 2024, nous avons installé à l'école Pierre Douguet, un bâtiment modulaire de 54 m² dédié principalement à la garderie, qui libère une des 5 salles de l'école, et qui améliore les conditions du fonctionnement de l'école. A noter également le projet d'inclusion en cours soutenu par un financement européen Erasmus.

De nouveaux jeux ont également été installés à proximité du pump track.

A noter également, la baisse de notre consommation d'électricité : 100 MWh en 2022, 80 en 2024.

L'année 2024 a été ponctuée d'événements festifs organisés par l'association des chasseurs, le nouveau comité des fêtes qui est désormais bien installé dans le paysage, l'École de Gendarmerie, les agriculteurs qui non contents de nous nourrir nous ont également divertis. Les animations ont été de belles réussites : La présentation au drapeau de la 4ème Compagnie suivie d'une réunion émouvante des 3 écoles dans cette salle. Le Salon des Arts précédé d'une soirée chorale également organisée par l'école de gendarmerie. Le Marché de Printemps, les Fêtes Communales de la Pentecôte, le Moules Frites et Bal Populaire de l'été, les portes ouvertes à l'occasion des 25 ans de l'École de Gendarmerie, la Fête du Passage organisée par une nouvelle association « Les Passagers de l'Aulne », l'assemblée et le goûter des anciens d'AFN, le Marché de Noël. C'est la parade des tracteurs

qui a clôturé l'année en beauté : 47 tracteurs illuminés, décorés, ont offert un beau spectacle bien suivi par les Dinéaultais et les Châteaulinois. Bravo encore !!! Je n'oublie pas les moments de convivialité avec les anciens autour d'un repas au printemps et d'un goûter en fin d'année. Cette année nous inverserons goûter au printemps et repas avant Noël. Ajoutons le concert proposé par Sea Fest and sound en septembre.

Tous ces moments festifs mobilisent de nombreux bénévoles et sont un facteur essentiel de convivialité et de mobilisation collective.

En 2024 Dinéault a accueilli avec beaucoup de soulagement notre nouveau médecin Pierre Le Bras qui vient rejoindre Fanny Thébault kinésithérapeute-ostéopathe installée depuis 2023 et le cabinet infirmier. Espérons que cette maison médicale continue à s'enrichir de nouvelles professions de santé.

En 2024, consécutivement à la tempête Ciaran et aux pluies diluviennes de la Pentecôte à Dinéault nous avons réfléchi à des moyens de sécuriser le territoire communal. Bien sûr, nous ne maîtrisons pas tout et nous le savons. A notre niveau communal un plan de prévention des risques a été rédigé et nous avons des projets pour 2025 (sujet évoqué dans le bulletin communal de novembre). Il nous faudra encore travailler sur la prévention face aux nouvelles conditions climatiques tant au niveau individuel que communal. En ce qui concerne la lutte contre l'incendie, l'installation d'un réservoir d'eau est prévue prochainement à l'intersection des routes de Kermoguen et Rosconnec.

2025 est là et donc aussi de nouveaux projets :

Le budget de la commune nous permet de continuer à investir dans des projets destinés à améliorer les services et la sécurité de tous. Nous avons investi en moyenne, 900 000€ par an depuis le début du mandat et en 2025 nous envisageons un budget légèrement supérieur sans emprunter. Agir avec vous reste notre devise.

Cette année 2025, c'est le grand chantier de la rue du Chap, qui devrait débuter au printemps après une réunion publique de concertation. Le coût du chantier est évalué à 830 000€. La question de la circulation dans cette rue avait été évoquée par la plupart des riverains lors de la campagne électorale de 2020.

Je ne vous cache pas qu'il y aura des perturbations dans vos déplacements quotidiens et je compte sur votre compréhension. En préalable, des travaux de reprise de raccordements d'eau sont prévu à partir de fin janvier par le délégué Véolia.

La fibre devrait également être installée en 2025 comme l'indiquent les petits fanions de couleur en bordure de route. Les raccordements d'abonnés pourront débuter au second trimestre 2026. Là aussi, il faudra accepter quelques désagréments temporaires comme des déviations et des obligations d'élagage pour les propriétaires. Mais la fibre permettra un débit plus élevé.

Ainsi si notre commune se transforme, évolue, c'est grâce à celles et ceux qui agissent à quelque niveau que ce soit dans notre belle commune et je veux les en remercier chaleureusement :

Les services municipaux administratifs, techniques, scolaires, de restauration, d'entretien qui travaillent pour vous au quotidien et qui participent au bon fonctionnement du service public.

Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale qui vous accueillent trois fois par semaine dans une atmosphère conviviale, qui organisent le 3^e mercredi de chaque mois un cercle de lecture auquel vous êtes cordialement invités et qui maintiennent un lien fort avec les écoles. Merci à vous.

Les membres des associations professionnelles, sportives et socioculturelles, d'anciens combattants. Toutes et tous font vivre notre commune. La mairie joue à cet égard un rôle de facilitateur avec une mise à disposition des salles communales.

Je tiens aussi à saluer les élus qui travaillent à mes côtés et plus particulièrement les adjoints Hélène, Eric, Marie Louise et Guy. Nous formons une équipe soucieuse d'efficacité et de pragmatisme et attentive à la défense de l'intérêt général par-delà les intérêts particuliers et tout cela dans la bonne humeur.

Quelques statistiques pour terminer :

Sur le plan démographique, la population totale de Dinéault est de 1895 habitants, 15 naissances contre 8 en 2023, 4 mariages, chiffre stable et 26 décès contre 21 en 2023. Le solde naturel est donc négatif et pourrait être compensé par le solde migratoire mais ce dernier est difficile à estimer car rien n'oblige les nouveaux arrivants à venir s'inscrire en mairie.

Sur le plan de l'urbanisme nous avons enregistré 57 Certificats d'urbanisme, 6 permis de construire, 22 demandes préalables.

Face à un monde qui ne tourne pas rond : Essayons, ensemble, de préserver une qualité de vie dans notre belle commune de Dinéault et restons animés par un esprit d'exigence, de courage et de raison.

Bloavez mad à vous, à vos proches et à Dinéault. (Le Maire : Christian HORELLOU).

Le compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Financement des programmes d'équipement en 2025

correspond à 330 271,88 €, les dépenses engagées au titre de l'exercice précédent s'établissant à 1 321 087,15 €. (Unanimité).

| Conseillers | |
|--------------|----|
| En exercice | 19 |
| Présents | 18 |
| Procurations | 1 |
| Votants | 19 |

Transports scolaires. Subventions 2023/2024

Rapporteur : Marie-Louise BURLOT : Le Conseil régional de Bretagne assure l'organisation des transports scolaires depuis le 1er septembre 2017, en lieu et place du département du Finistère, au sein d'un réseau unifié intitulé Breizh Go. La Commune de Dinéault n'intervient plus dans ce domaine mais verse une aide aux familles utilisant le service « Transport scolaire » de 16 € par trimestre soit 48 € par année scolaire complète et par enfant. Selon les informations obtenues auprès du transporteur, à la rentrée scolaire 2023/2024, il y avait 83 élèves inscrits. Le montant total de la subvention s'élève donc à 3 984,00 €. (Unanimité).

Tarifs vente de livres bibliothèque

Rapporteur : Marie-Louise BURLOT : Dans le but de mettre à jour le stock de livres et de dégager quelques subsides, la bibliothèque organise des ventes de livres ; il est proposé au conseil municipal d'établir les tarifs de vente comme suit : roman : 1 €, BD : 1 €, album : 1 €, livre de poche : 0,5 €, lot de 5 livres de poche : 2 €, beau livre ou récent : 5 €. Ces sommes seront encaissées sur la régie de recettes de la bibliothèque. (Unanimité).

Motion de soutien UBO

Rapporteur : Christian HORELLOU : Les administrateurs de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère (AMF 29) réunis en Conseil d'administration le vendredi 13 septembre 2023, ont évoqué le nécessaire soutien à l'Université de Bretagne Occidentale. Celle-ci (UBO) a une grande importance pour le développement économique, social et culturel du Finistère. L'excellence de la formation dispensée par l'UBO est reconnue au niveau national et international. Cependant, l'UBO rencontre des difficultés financières qui limitent sa capacité à remplir ses missions de service public. Les administrateurs de l'AMF 29 appellent l'État à rétablir une équité de financement entre les universités, en mettant fin aux inégalités de dotation par étudiant et s'engagent à travailler aux côtés de l'UBO pour défendre ses intérêts et promouvoir son développement. Le maire appelle le conseil municipal à soutenir la position de l'AMF29 et d'adopter cette motion. (Unanimité).

Acquisition broyeur agricole

Rapporteur : Christian HORELLOU : L'importante vétusté du broyeur de la commune, nécessite d'acquérir un nouveau broyeur afin de remplacer l'existant. Une enveloppe avait été votée au budget 2024 pour un montant global de 40 000 € lors du conseil municipal du 04 avril 2024. Une opportunité nous a été offerte avec des offres dites de fin de saison. Après études des différents devis demandés à plusieurs entreprises, le choix se porterait sur un broyeur d'un montant de 20 500 € H.T. (Unanimité).

Acquisition d'un tracteur

Rapporteur : Christian HORELLOU : L'importante vétusté d'un tracteur de la commune, le RENAULT 90-34, coûte de plus en plus cher en dépenses de réparation. Il est donc proposé d'acquérir un nouveau tracteur pour les services techniques afin de le remplacer. L'investissement se fera sur le budget 2025 et l'enveloppe devra être votée au budget 2025 pour un montant maximal de 70 000 € lors du vote du budget primitif. Étant donné le coût de ce type de véhicule, il apparaît nécessaire de recourir à une consultation. (Unanimité).

Renonciation à une servitude de passage

Cependant l'obligation de confirmer la propriété de ce chemin, nécessite des recherches supplémentaires et oblige le Conseil à se réunir à ce vote.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Le maire expose que le chemin partant de la Route de Ty Huré (cadastré section AB n°389) servant à rejoindre l'une des entrées du Stade Municipal de Dinéault (cadastré section AB n°309) a été grevé d'une servitude de passage, établie par acte notarié le 2 août 1960. Mr et Mme LE STUM, propriétaires actuels sollicitent l'annulation de la servitude de passage grevant leur bien. La servitude n'ayant plus d'utilité, du fait d'un autre accès au Stade Municipal, il convient de procéder à sa renonciation et à son annulation.

Admissions en non-valeur (ANV)

Rapporteur : Eric BODIOU : Pour constater l'irrécoverabilité des créances, les assemblées délibérantes disposent du pouvoir budgétaire de les admettent en non-valeur et ainsi de fluidifier la mise en œuvre d'une procédure pour les créances de faible montant dans la limite d'un certain seuil et recentrer les travaux de l'assemblée sur les créances significatives. Le décret en vigueur prévoit que le seuil au-delà duquel la délégation ne peut intervenir ne peut être supérieur à 100 euros. (Unanimité).

(Texte et fin page suivante)

Convention financière avec le SDEF

Rapporteur : Christian HORELLOU : Dans le cadre de travaux d'éclairage public, la commune sollicite le SDEF pour les travaux suivants : Éclairage Public - Rénovation point lumineux – Rue de la Tour d'Auvergne. Il s'agit de modifier les points lumineux pour les équiper de LEDS, bien plus favorables à la consommation électrique. La commune et le SDEF conviennent que la contribution communale aux prestations prendra la forme d'un fond de concours. Le montant de la participation financière se décompose ainsi : Montant HT : 2 700 €, financement du SDEF : 950 €, financement communal : 1 750 €. Cette contribution est basée sur le coût estimé des travaux, chaque partie pouvant à tout moment proposer un avenant en raison d'une variation relative aux dépenses. (3 contre).

Adhésion à la convention « Prévoyance » CDG

Rapporteur : Hélène POULIQUEN : Depuis 2012, le Centre de gestion du Finistère propose une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire, volet Prévoyance, pour les agents des collectivités affiliées et non affiliées du ressort du département. La convention actuelle arrivant à son terme au 31 décembre 2024, le Centre de gestion a lancé une procédure de mise en concurrence afin de mettre en place une nouvelle convention de participation à compter du 1er janvier 2025.

A l'issue de la procédure de consultation, le CdG29 a souscrit une convention de participation risque « Prévoyance » auprès de TERRITORIA MUTUELLE représentée par son courtier, ALTERNATIVE COURTAGE, pour une durée de six (6) ans. Les collectivités territoriales et établissements publics peuvent désormais adhérer à la convention de participation sur délibération de leur assemblée délibérante, après consultation de leur Comité Social Territorial (le cas échéant). La convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire, volet Prévoyance, prend effet le 1er janvier 2025 et donne la possibilité aux agents d'adhérer à titre individuel, sans questionnaire médical et suivant les conditions contractuelles. (Unanimité).

Convention de géoréférencement SDEF

Rapporteur : Christian HORELLOU : Ce projet de géoréférencement s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/ DICT. Cette réforme du 1er juillet 2012 a prévu diverses obligations avec un échéancier dans le but, d'une part, d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de ce fait la sécurité lors des travaux, et d'autre part de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux. Il est notamment prévu l'obligation d'un repérage géoréférencé des

réseaux souterrains éclairage public existants, devant respecter l'échéancier suivant : - 1er janvier 2020 : obligation d'utiliser des plans et tracés géoréférencés pour les réseaux sensibles enterrés en unité urbaine pour répondre aux déclarations de travaux. - 1er janvier 2026 : obligation d'utiliser des plans et tracés géoréférencés pour les réseaux sensibles enterrés en unité urbaine pour répondre aux déclarations de travaux en zone rurale. Dans le cadre de cette demande, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune, afin de fixer le montant qui sera versé par la commune au SDEF. L'estimation des dépenses se monte à 5 100 € HT avec un financement du SDEF de 3 570 € et un financement de la commune de 1 530 €. (3 abstentions).

Modification plan financement réaménagement Centre Bourg

(Eurovia et Jo Simon) pour 1 266 562 € HT. Le Conseil régional de Bretagne apporte une aide à ce projet dans le cadre du « Contrat Nature volet 1, trame Verte et Bleue » du PNRA pour 22 156,52 € (Accordée). Le montant des subventions mis à jour devient donc le suivant : -----> (Unanimité).

Rapporteur : Christian HORELLOU :

Le coût total de l'opération s'élève à 1 322 512€ H.T. dont la Maîtrise d'œuvre pour 55 950 € et les travaux

| Recettes | % | Montant total de la subvention | Etat d'avancement |
|---|------------|--------------------------------|-------------------|
| DETR – Programme 2025 | 20 | 260 000€ | A solliciter |
| CD29 Volet 2 pacte territorial | 17 | 221 971,42€ | Sollicité |
| Région – Contrat Nature* | 2 | 22 146,82€ | Sollicité |
| D.E.T.R - Programme 2023 | 7 | 100 000€ | Accordé |
| Département - Pacte Territorial - Volet 2 | 7 | 100 000€ | Accordé |
| DSIL | 7 | 100 000€ | Accordé |
| Région - Bien vivre partout en Bretagne | | | Refusé |
| DETR 2024 | | | Refusé |
| Total recettes | 60 | 804 118,24 € | |
| Autofinancement de la Commune | 40 | 518 393,77 € | |
| Coût total de l'opération | 100 | 1322512,01€ HT | |

Motion relative à la protection des élus

Rapporteur : Christian HORELLOU : Les élus locaux constituent un maillon essentiel de l'action publique, et ils doivent être protégés dans l'exercice de leurs fonctions; la législation de 2013 sur les conflits d'intérêts, et son interprétation fluctuante par la jurisprudence, font peser un climat d'incertitude qui entrave l'exercice serein de nos mandats, dès lors que des élus peuvent être condamnés pour des raisons de pure forme, sans rechercher si l'intérêt général ou le devoir de probité ont été lésés. Dès lors cette motion est confiée au Conseil départemental du Finistère, à l'Association des maires du Finistère, et à l'Association des maires ruraux du Finistère, en lien avec les parlementaires du Finistère, le soin de transmettre cette motion avec celles des communes et des EPCI du Finistère, au Président du Sénat ainsi qu'à la Présidente de l'Assemblée Nationale. (Unanimité).

 **Décisions du maire:** - Renouvellement convention fourrière (SACPA) : 1 684,29 €. - Contrat annuel nettoyage (ACO) : 1 229,40 €.



Questions diverses : Elles ont concerné : - La prise en charge des dépenses occasionnées par la tempête CIARAN – L' attribution des amendes de police : 14 000 € - Nouvelle tarification eau et assainissement .- Renouvellement de la convention Megalis Bretagne 2025-2029.

Ecole Ste Anne Vide-Grenier 22 novembre

UNE CHASSE au TRESOR !!!

Les vide-greniers, ces marchés où chacun vient vendre ses objets d'occasion, sont devenus des rendez-vous incontournables pour les chineurs. C'est l'occasion de dénicher des trésors oubliés, des pièces uniques et de faire de bonnes affaires.

Et chaque stand est une surprise. On y trouve de tout : vaisselle vintage, livres anciens, vêtements rétro, jouets d'enfance... De quoi satisfaire toutes les envies et tous les budgets. En donnant une seconde vie aux objets, les vide-greniers contribuent à réduire les déchets et à promouvoir une consommation plus responsable.

C'est l'occasion de flâner, de discuter avec les vendeurs, de faire de nouvelles rencontres et de partager sa passion pour les objets anciens.

C'est ainsi que s'est déroulé ce vide-grenier organisé par les parents d'élèves de l'école Ste Anne, sous la présidence d'Amélie LE DU. Avec un nombre très important de tables réservées, pour lesquelles il a fallu « pousser les murs », les chineurs, sans discontinuer, avaient fort à faire. Ils ont fait de cet événement un bilan très positif et un objectif clairement atteint.



(Texte: Guy LE FLOC'H, images : Marie-Louise BURLOT)

Dinéault Goûter des Aînés 28 novembre

Ces goûters réguliers, exclusivement réservés aux Aînés, sont une initiative essentielle pour lutter contre l'isolement et favoriser le bien-être



des personnes âgées. Ils témoignent de l'attachement de la commune à son patrimoine humain et de sa volonté de créer un cadre de vie agréable pour tous.

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Dinéault, le goûter traditionnel des Aînés a regroupé 80 convives de 70 ans et plus, ce jeudi 28 novembre, de 15 h à 18 h, dans la salle de la Tour d'Auvergne, accueillis par Christian HORELLOU, maire de la commune, d'Hélène POULIQUEN, chargée des affaires sociales, et des membres du CCAS. Le maire n'a pas manqué de remercier les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet événement. Leur engagement a permis de créer une atmosphère propice à la détente et à la convivialité à quelques jours des fêtes de fin d'année.

Les goûters des Aînés Ruraux sont des moments de convivialité et de partage très appréciés par les personnes âgées vivant en milieu rural, et permettent de rompre l'isolement, de maintenir le lien social et de profiter d'un moment agréable autour d'une collation. Un menu simple et savoureux, charcuterie, vin rouge, café et gâteau breton, autour duquel les participants ont pu discuter, échanger des nouvelles et partager de bons moments. Cette pause gourmande a été l'occasion de renforcer les liens d'amitié et parfois de créer de nouvelles relations. D'ailleurs, la maison « Âges et Vie » avec quelques pensionnaires (Jacqueline, Françoise, Nicole, Raymonde), accompagnées par la maîtresse de maison, Cécile ARANA participait à ce moment de détente et de plaisir, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



(Texte et images : Guy LE FLOC'H)

Dinéault Marché de Noël 01 Décembre



Le marché de Noël de Dinéault, organisé par le Comité des Fêtes de la commune, s'est déroulé dans la salle La Tour d'Auvergne. En affichant complet, il ne pouvait que donner satisfaction au président : François POETRAS. Les 24 stands installés permettaient aux badauds d'y trouver des objets de décoration, des bijoux, des produits cosmétiques, de la broderie et de l'alimentaire, entre autres. Comme traditionnellement les deux écoles, outre d'exposer, ont permis aux visiteurs de se restaurer. Par ailleurs, les lots offerts par les exposants ont alimenté une tombola pleine de surprises, pour le public.

L'entrée gratuite a favorisé une excellente fréquentation tout au long de la journée. La flânerie et la curiosité ont été des raisons suffisantes pour déambuler parmi des créations uniques, les produits du terroir et les senteurs d'épices et de vin chaud.

Et puis, le Père Noël a fait une rapide apparition distribuant bonbons et chocolaterie aux enfants sages et même à quelques adultes gourmets. C'est une bonne manière pour les familles et les autres de plonger dans un Marché de Noël authentique et traditionnel, et dans une ambiance féerique et gourmande !



(Texte : Guy LE FLOC'H, images : Comité des Fêtes)

Ste Anne : Visite surprise du Père Noël



En ce jour du 19 décembre, l'excitation était palpable dans l'air de l'école Sainte-Anne de Dinéault. Les enfants, des plus petits de maternelle aux plus grands de primaire, trépignaient d'impatience. Le jour tant attendu était enfin arrivé : la visite du Père Noël !

Dès le matin, les conversations ne tournaient qu'autour de cet événement magique. Les dessins du Père Noël et les décorations de Noël, préparés avec soin par les élèves, ornaient les classes et les couloirs, créant une ambiance chaleureuse et festive.

L'après-midi, un joyeux brouhaha a retenti dans la cour. Un traîneau ? Des rennes ? Non, c'est avec son traditionnel costume rouge et sa barbe blanche que le Père Noël a fait son apparition, en sortant d'une magnifique 2 CV à la couleur assortie. Ses rennes, fatigués, sont au repos dans une petite prairie. Il les retrouvera dans quelques heures.

Les yeux brillants d'émerveillement, les enfants ont entouré le Père Noël, lui posant des questions sur ses animaux, son voyage depuis le Pôle Nord et bien sûr, sur la distribution des cadeaux. Avec sa gentillesse légendaire, il a pris le temps de parler à chacun, écoutant attentivement leurs souhaits et leurs anecdotes.

Un moment particulièrement émouvant a été la remise des cadeaux. Chaque enfant a reçu un présent des mains du Père Noël, un souvenir magique de cette journée inoubliable, avant de prendre une petite collation. Des photos ont été prises pour immortaliser ces instants précieux, des souvenirs qui resteront gravés dans la mémoire des enfants.

Avant de repartir pour son long voyage de distribution de cadeaux à travers le monde, le Père Noël a adressé un dernier message aux enfants de l'école Sainte-Anne : celui de continuer à croire en la magie de Noël, à partager la joie et la générosité tout au long de l'année. C'est d'un petit signe de la main qu'il a dit au revoir aux enfants, à l'équipe éducative et aux parents d'élèves dont l'association, en la personne de sa présidente Amélie LE DU, organisait l'accueil... A l'année prochaine...

(Texte : Guy LE FLOC'H. Images : École Ste Anne)

Dinéault : Défilé de TRACTEURS

Depuis quelques années, une tradition originale et festive prend de l'ampleur dans les petites communes, particulièrement en période de fêtes de fin d'année : les défilés de tracteurs illuminés. A Dinéault, avec le soutien du Comité des Fêtes et l'expérience de Nicolas CORNEC et de Cassandra CARIOU, près de 50 machines ont fait le show !

Imaginez une procession de tracteurs, parés de guirlandes lumineuses multicolores, de décorations de Noël, et parfois même transformés en véritables chars allégoriques. Cette vision, à la fois surprenante et touchante, attire un public de tous les âges. Les enfants sont émerveillés par le spectacle des engins agricoles transformés en objets de lumière, tandis que les adultes retrouvent un esprit de fête simple et authentique. Le phénomène n'est pas nouveau. « *Les défilés de Noël, les agriculteurs en organisent depuis longtemps. Mais ce type de manifestation prend de l'ampleur depuis deux à trois ans* », éclaire Charles FOSSE, le président des Jeunes Agriculteurs, de Bretagne. Le mouvement se répand à travers les campagnes françaises, souvent poussé par les militants du syndicat agricole, faisant naître, cette année, des dizaines de nouvelles initiatives. Comme ce samedi à Dinéault (29), où les organisateurs ont été contraints à limiter le cortège à une quarantaine d'engins agricoles, pour ne pas être dépassés par les événements.

Mais il n'empêche que ce défilé a fait son petit tour à Châteaulin avant de se « poser » sur la place de La Tour d'Auvergne à Dinéault. Un indéniable succès qui conforte Nicolas CORNEC : « *De voir tous ces gens qui nous applaudissent, le sourire d'une personne en fauteuil, ça donne des frissons et nous conforte dans notre action* ». C'est un véritable bain de jouvence procuré à la profession souvent décriée et même vilipendée, que de pouvoir inviter et échanger autour du métier et montrer la fierté qu'il y a de l'exercer. Ces défilés ne se limitent pas à une simple parade et il ne s'agit pas non plus d'une opération de communication finement orchestrée ; ils s'imposent dorénavant comme de nouveaux moyens d'échange avec les habitants des communes rurales afin d'expliquer cette profession souvent trop méconnue. Et puis, ils sont accompagnés par des animations comme c'était le cas à Dinéault avec un stand « galette saucisse ». L'enjeu n'est pas seulement celui de la cohabitation des populations rurales. Pour Charles FOSSE, il s'agit aussi d'améliorer l'attractivité des métiers agricoles. Cet enjeu fort des prochaines années pour le renouvellement des générations passe par le soutien des consommateurs. « *Manger français, notamment au moment des fêtes, c'est soutenir l'agriculture* », martèle le président des JA. Un message suggéré, ce samedi, par le stand « galette saucisse », dressé à Dinéault, face aux tracteurs illuminés. Ils s'étaient donné rendez-vous, et avaient à cœur de faire perdurer encore un peu la magie de Noël en cette fin d'année.

Classement tracteurs : 1- Rafaël LABAT – 2- Nathan RIOU – 3- Alexandre PIRIOU.

(Texte : Guy LE FLOC'H - Source partielle « Le Télégramme ». Photos : André GOURLAN)



Voeux du MAIRE 10 janvier

8

La cérémonie des vœux dans une commune rurale représente bien plus qu'une simple tradition. C'est un moment privilégié de l'année où la communauté se rassemble pour partager un moment de convivialité, faire le bilan de l'année écoulée et envisager l'avenir. Contrairement aux grandes villes où l'anonymat peut prédominer, dans les villages et les petites communes, ces vœux prennent une dimension humaine et particulièrement chaleureuse.



Habitants de tous âges, élus, représentants des associations locales, com-

merçants et artisans se sont retrouvés dans ce lieu symbolique de la commune qu'est la

salle de La Tour d'Auvergne. C'est un moment d'échanges informels, de retrouvailles, où l'on prend des nouvelles des uns et des autres. Si le discours du maire, dans un contexte de ruralité parfois confrontée à des enjeux spécifiques (désertification, maintien des services publics, etc.), est un moment central de la cérémonie, il prend ici une importance particulière. En effet Christian HORELLOU a remercié et valorisé l'engagement : les employés municipaux, les bénévoles des associations, les commerçants et artisans qui contribuent à la vitalité du village. Il est revenu sur les réalisations de l'année, les projets menés à bien, les événements marquants. C'est l'occasion de mettre en avant les succès et de reconnaître les défis rencontrés. Puis il a dévoilé les grandes lignes des projets municipaux pour l'année suivante, donnant ainsi une vision de l'avenir de la commune. Au-delà des aspects concrets, le discours vise à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et à insuffler un optimisme pour l'avenir. Ces deux éléments contribuent à lutter contre l'isolement et à renforcer la cohésion sociale.

En conclusion, la cérémonie des vœux dans une commune rurale est un moment fort de la vie locale. Elle est l'occasion de célébrer le vivre-ensemble, de faire le point sur le passé et de se projeter dans l'avenir. C'est une tradition qui, loin d'être désuète, conserve toute son importance dans le maintien du lien social et la vitalité des territoires ruraux. Et puis pour terminer, le pot de l'amitié est un moment de rassemblement, et là aussi, de convivialité. (Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

(Le texte intégral est présent dans l'édition des pages 2 et 3).



P. DOUGUET ERAMUS au Portugal

Dans le cadre du projet ERASMUS +, une partie de l'équipe éducative (Une ATSEM, une enseignante spécialisée, une psychologue scolaire, trois enseignantes et deux AESH) de l'école Pierre Douguet est partie en mobilité au Portugal. L'équipe a pu découvrir et observer des méthodes d'apprentissage différentes notamment en ce qui concerne l'accueil des élèves en situation de handicap mais aussi des pédagogies innovantes et des actions favorisant la préservation de la biodiversité.

Cette aventure professionnelle a débuté dans le quartier de Matosinhos à Porto, dans un très grand groupe scolaire situé dans un quartier sensible. Après une journée riche en informations et en expériences, l'équipe s'est rendue à Ponta do Sol, sur l'île de Madère où elle a reçu un accueil des plus chaleureux. Reçue par la municipalité à cette occasion, cela a été l'opportunité pour les personnels d'échanger sur les conditions d'accueil des enfants mais également l'organisation périscolaire et les prises en charge financières de la municipalité.

L'équipe est restée sur place sept jours, le temps de prendre part à la vie des élèves, de mener des actions autour du potager de l'école (plantations) et de



découvrir les fêtes et coutumes locales de la fin octobre comme le traditionnel : Pão-por-Deus. Pour terminer, les personnels de l'école Pierre Douguet sont retournés sur le continent, dans l'école primaire de Pombeiro de Ribavizela, non loin de Porto. Une fois encore, l'accueil a été très chaleureux et les membres de l'équipe ont pu largement partager les savoir-faire autour de la labellisation éco-école et de la préservation de la biodiversité. Des partenariats entre les écoles se sont mis en place, dans l'esprit de la coopération européenne.

Ce projet dédié à l'épanouissement des élèves, dans toute leur diversité a été particulièrement fructueux et une autre partie de l'équipe attend avec impatience la mobilité en Finlande, en février 2025 puis l'Italie en octobre 2025. La dernière mobilité est prévue en Suède en Février 2026 afin que toute l'équipe pédagogique puisse bénéficier de ces mobilités et apports professionnels. Le projet ERASMUS +, de l'école Pierre Douguet, se clôturera quant à lui en 2027.

(Texte et Images : Alison GOUEDIC.)

Mariages : 0

0

Naissances : 2

Josef NICOLAS né le 04/12/2024
Thaïs FERRAND née le 06/12/2024

Décès : 4

Mathieu FLAMMER le 15/11/2024 – 84 ans
Marie HASCOET-LE DUFF le 29/11/2024 – 80 ans
Louis GUIDAL le 18/12/2024 – 74 ans
Bertrand PELLIET le 28/12/2024 – 63 ans



Avec l'accord des familles concernées.



L'expression
de
l'opposition

Pas de communiqué

Voeux au Personnel



Chaque début d'année est marqué par la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal. Cet événement, bien plus qu'une simple formalité, représente un moment privilégié de reconnaissance, de bilan et de projection pour l'avenir de la commune. Il permet de souligner l'importance du travail accompli par les agents territoriaux et de renforcer le lien entre les élus et les équipes. Le discours du maire, point central de cette cérémonie, est l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour son engagement quotidien au service de la population. Il met en lumière la diversité des métiers exercés au sein de la commune et l'importance de chacun pour le bon fonctionnement des services publics de proximité. Il souligne également la qualité du travail accompli et l'image positive que les agents véhiculent auprès des administrés. La cérémonie des vœux est aussi un moment de convivialité et d'échange entre les élus, les agents et leurs familles. Cette année, deux « stagiaires » en herbe semblaient à l'écoute des propos tenus : Lukian et Josef !!! C'est un moment symbolique qui marque le début d'une nouvelle année et qui permet de réaffirmer l'engagement de tous au service de la commune et de ses habitants.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H.)

PNRA « MA FERME DEMAIN... »



Le Parc mène l'expérimentation « **Ma ferme, demain** » pour faciliter la transmission des exploitations agricoles, sans repreneur identifié ou difficiles à céder en l'état, et pour permettre l'installation de nouveaux porteurs de projets sur le territoire. Pour cela, le Parc lance un appel à destination des agriculteurs qui s'apprêtent à céder leur exploitation et ouverts à l'idée de repenser l'activité de leur ferme pour y accueillir de nouvelles productions. Ils sont invités à manifester leur intérêt pour le projet **avant le 15 janvier 2025**.



Sécurité alimentaire, événements climatiques exceptionnels, conditions difficiles de travail, santé des producteurs et des consommateurs, partage de la valeur : l'agriculture française est confrontée à de nombreux défis. Des défis d'autant plus difficiles à relever que le secteur voit le nombre d'installations agricoles diminuer : on compte une installation pour trois départs. Et la population des agriculteurs vieillit : la moitié d'entre eux a plus de 50 ans et cessera son activité dans les 10 prochaines années.

Dans ce contexte, on assiste aussi à un changement dans le profil des nouveaux agriculteurs : 70% des candidats à l'installation sont non issus du milieu agricole (NIMA) et beaucoup désirent s'installer dans le cadre d'une reconversion professionnelle, sur des petits projets diversifiés et axés sur la qualité des produits et les circuits courts.

Enfin, le diagnostic agricole et alimentaire réalisé par le Parc en février 2024 souligne le besoin de maintenir l'élevage sur le territoire, et notamment les systèmes herbagers qui jouent un rôle clé dans la préservation de la nature et des paysages, tout en développant les productions végétales (légumes, fruits, légumineuses...) et leur consommation en local.

Relever le défi de l'installation agricole sur le territoire :

Ces grandes tendances s'ajoutent à une pression foncière forte et des coûts de reprises de plus en plus importants. C'est pourquoi, le Parc lance une expérimentation innovante avec le soutien financier du programme européen LEADER (programme porté par le Pays de Brest en partenariat avec la Région Bretagne).

Piloté par le Parc en lien avec les structures de conseil présentes en Finistère (la Chambre d'agriculture de Bretagne, le CIVAM 29 (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), le GAB 29 (Groupement des agriculteurs biologiques), l'association Terre de Liens...), le projet repose sur l'idée de mettre davantage en adéquation les exploitations à céder avec les nouveaux projets d'installation.

Concrètement, il s'agit d'améliorer la transmissibilité des exploitations, sans repreneur identifié ou difficiles à céder en l'état, pour favoriser l'installation par exemple de fermes multiples ou collectives, contribuant aux circuits alimentaires de proximité.

Pour cela, le Parc et ses partenaires vont identifier **trois exploitations pilotes** et travailler sur des scénarios visant à repenser la production principale ou l'usage des terres et des bâtiments pour y faire coexister plusieurs activités, tout en renforçant leur transition agroécologique.

Les 22 communes situées à la fois sur le Pays de Brest et sur le territoire du Parc sont concernées : Argol – Camaret – Châteaulin – Crozon – Daoulas – **Dinéault** – Hanvec – Landévennec – Lanvéoc – Le Faou – Logonna-Daoulas – L'Hôpital-Camfrout – Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h – Pleyben – Port-Launay – Roscanvel – Rosnoën – Saint-Coulitz – Saint-Éloy – Saint-Ségal – Telgruc – Trégarvan

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez participer à ce projet ? Contact personnalisé et sans engagement : 06 07 62 92 13 solene.larzul@pnr-armorique.fr Contactez-nous !

[NDLR : Et même si la date est dépassée, vous pouvez appeler...]

(Source : Communiqué PNRA.)

En ce début d'année 2025, il est une profession sur laquelle les projecteurs sont peu souvent braqués : Nos INFIRMIERES. Les problèmes récurrents d'accès aux soins sont bien connus et Dinéault a de la chance d'avoir « son » médecin. Ce dernier peut ainsi s'adosser sur les services auxiliaires importants que nécessite le suivi d'un malade ou les soins dont doivent bénéficier les patients.

La présence d'infirmières en milieu rural est bien plus qu'un simple service de santé ; elle représente un pilier essentiel du maintien du tissu social et de l'accès aux soins pour les populations souvent isolées. Face à une désertification médicale croissante et un vieillissement de la population, le rôle des infirmières devient crucial et multidimensionnel.

Dans les zones rurales, les distances importantes et le manque de transports en commun rendent l'accès aux hôpitaux et aux spécialistes difficile. Les infirmières de proximité pallient ce manque en offrant des soins infirmiers à domicile ou des consultations en cabinet permettant ainsi le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes en assurant les soins courants (pansements, injections, surveillance des traitements), mais aussi un soutien moral et un lien social précieux, luttant contre l'isolement. Elles jouent également un rôle crucial dans la prévention des maladies chroniques, l'éducation thérapeutique et la promotion des bonnes pratiques de santé, et assurent le lien entre les patients, les médecins généralistes, les spécialistes et les autres professionnels de santé, garantissant une prise en charge globale et coordonnée. Grâce à leur proximité avec les patients, elles peuvent identifier rapidement des signes d'aggravation ou de nouveaux problèmes de santé, permettant une intervention rapide et évitant des hospitalisations inutiles.

Il ne s'agit pas non plus d'oublier le rôle social et communautaire indispensable qu'elles exercent au-delà des soins techniques, en tissant des liens de confiance avec les habitants, devenant des acteurs clés de la vie locale. En effet elles contribuent à rompre l'isolement des personnes âgées et isolées, en apportant une présence et une écoute attentive. Cette fonction leur attribuant ainsi la connaissance des spécificités des populations locales, leurs besoins et souvent leurs difficultés, ce qui leur permet d'adapter au mieux leurs interventions ou encore de faciliter la communication entre les patients et les autres professionnels de santé, les services sociaux ou les associations.

En conclusion, les infirmières sont des actrices indispensables du système de santé et du maintien du lien social. Leur présence garantit un accès aux soins de proximité, un accompagnement personnalisé et une meilleure qualité de vie pour les populations rurales. Il est donc crucial de soutenir et de valoriser leur rôle, en mettant en place des politiques publiques adaptées pour assurer leur présence durable sur l'ensemble du territoire.

(Texte : Guy LE FLOC'H.)

« Nous vous rappelons que nous sommes disponibles pour tous vos soins tels que, **prises de sang, tous vaccins, injections, pansements, soins d'hygiène, perfusions, alimentation, soins de chimiothérapie...**

Vous pouvez prendre rendez-vous au **07 57 44 58 89** pour tous soins au cabinet ou à votre domicile.

Le cabinet est situé à la maison médicale 9 rue du Chap.

N'hésitez pas à nous appeler, ne serait-ce que pour des renseignements.

Nelly, Axelle, Séverine, Laurence, Mélisande, Tifenn. »

(Texte et Images : Le Cabinet Infirmier)



Chambre Agriculture : ELECTIONS

CHAMBRES D'AGRICULTURE
#JEVOTEPOURLAGRICULTURE JUSQU'AU 31 JANVIER

Je vote pour l'agriculture !

ELECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE 2025

Elections des Chambres d'agriculture

Jusqu'au 31 Janvier 2025

En Bretagne : 179 109 électeurs dans les collèges individuels et 573 groupements.

Je vote en ligne...

Rendez-vous sur le site jevote2025.chambre-agriculture.fr

Connectez-vous grâce à votre **code d'accès** reçu par courrier, suivez les **instructions** de vote et **validez** : c'est simple et rapide !

Pour voter, vous pouvez aussi **scanner ce QR code**



...ou par voie postale

1 Mettez le **bulletin de vote** dans l'enveloppe opaque de vote



2 Découpez votre **carte d'émargement**



3 Glissez l'enveloppe opaque de vote et la carte d'émargement dans l'**enveloppe à 3 fenêtres** fournie, signez l'enveloppe au verso



4 Postez l'enveloppe avant le 31.01.2025



En janvier 2025, plus de 179 000 électeurs du monde agricole et 573 groupements professionnels bretons éliront leurs représentants pour les six prochaines années aux Chambres d'agriculture de Bretagne. Ces élections sont l'occasion de faire entendre votre voix et de participer à l'avenir de l'agriculture.

(Source : Chambre Agriculture)

Natura 2000 : La Vallée de l'Aulne en phase d'extension.

Les vallons boisés, les prairies humides et les ruisseaux torrentueux de notre territoire abritent une biodiversité exceptionnelle ! Des populations uniques en France de chauves-souris, de loutres ou de poissons migrateurs comme le saumon y trouvent des habitats propices. Le site Natura 2000 « Vallée de l'Aulne » a donc été créé en 2010 pour protéger ces espèces et ces milieux fragiles.

L'EPAGA, qui anime ce site depuis 2013, a entrepris de nombreuses actions comme l'installation de gîtes pour les chauves-souris ou l'installation d'abreuvoirs à bovins pour limiter le piétinement des berges des ruisseaux. Des inventaires ont aussi été réalisés et ont permis de découvrir de nouvelles colonies de chauves-souris, des tourbières riches en plantes rares et des populations de mulettes perlières en bordure du site Natura actuel.

Ces découvertes montrent à quel point les pratiques traditionnelles de notre territoire ont permis le maintien d'un patrimoine naturel d'exception. Afin de pérenniser la biodiversité présente et les activités humaines qui la favorisent, le site Natura 2000 est en pleine phase d'évolution depuis 2024 ! Natura 2000 offre en effet de nombreux outils pour encourager les propriétaires forestiers, les agriculteurs et même les habitants à maintenir ou développer des pratiques favorables à la biodiversité comme le maintien de vieux arbres creux, la plantation de feuillus, l'entretien des zones humides ou la création de haies.

L'EPAGA a souhaité que le projet d'évolution de ce périmètre soit un projet co-construit avec les habitants du territoire. De ce fait, si vous êtes propriétaire ou exploitant de parcelles favorables à la biodiversité (bord de cours d'eau, zones humides, prairies naturelles, forêt de feuillus, landes et tourbières), vous êtes peut-être concerné par le nouveau périmètre.

Vous allez bientôt pouvoir échanger plus en détail sur le parcellaire concerné dans votre mairie. Pour échanger sur les conséquences d'une extension du classement en Natura 2000 avec les personnes en charge du projet, des permanences et des réunions publiques seront organisées. Vous pouvez aussi contacter les services de l'EPAGA à l'adresse mail suivante en indiquant la localisation de vos parcelles :

concertationnatura2000@epaga-aulne.fr


DIVERS
**ATTENDRE,
C'EST VOIR VENIR...**

Pour ta sécurité, ne traverse jamais devant ou derrière le car !


**À LA DESCENTE
LAISSE
PARTIR
LE CAR**

Le car masque la visibilité des piétons et celle des automobilistes et deux rôles à proximité. Afin de voir et d'être vu de tous, il est essentiel d'attendre que le car s'éloigne et de bien regarder autour de soi avant de traverser.

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100 % Bretagne

**Les dangers
du monoxyde
de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



La Galette des Rois

12

Dernière minute

C'est donc ce vendredi 10 janvier que la maison « Âges et Vie » a invité ses résidents à fêter l'Epiphanie avec la traditionnelle « Galette des Rois ». C'est en présence de Christian HORELLOU, Maire, de Marie Louise BURLOT, Adjointe, et de Cécile ARANA, maîtresse de maison que s'est déroulée cette petite fête dans la salle à manger. L'une des particularités des résidences Âges et Vie est de favoriser le lien social et les échanges.

La dégustation de la Galette des Rois s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Bien sûr, la Galette des Rois est avant tout un plaisir gustatif. Préparée avec soin, elle régale les papilles des résidents et de leurs invités. La recherche de la fève et le couronnement du roi ou de la reine d'un jour ajoutent une touche ludique et festive à cette dégustation qui s'est passée dans une excellente ambiance.

(Texte : Guy LE FLOC'H, Images : Marie Louise BURLOT.)



DIVERS
Chorale de
L'Aulne

Prenez note



La Chorale de l'Aulne de Châteaulin se produira à Dinéault le dimanche 9 février 2025 à 15 h 30 à la salle de La Tour d'Auvergne . Elle sera accompagnée par la Chorale Log'A Rythmes. Entrée libre.

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA SANITÉ
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

DIVERS
Chenilles
processionnaires



Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin
Entre janvier et avril



Nid sur branche

Processionnaire du chêne
Entre mai et juillet



Nid sur tronc

NE PAS TOUCHER !

Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...



Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé



Comment les reconnaître, où se trouvent-elles,
quels sont les risques pour notre santé ?
chenille-risque.info

